

Compte rendu de l'assemblée générale de l'AFI

Du 3 Décembre 2017

À la TERRASSE

La séance est ouverte à 8h30.

1 RAPPORT MORAL

La présidente remercie les adhérents présents et déclare l'assemblée ouverte, il y a 19 présents et représentés.

Modification des statuts :

Monique expose à l'assemblée la possibilité de modifier l'association des Fabophiles de l'Isère en Collégiale.

Changement du siège sociale : Madame Morand Dominique Tour Mont Blanc, 15 Bd Maréchal Leclerc 38000 Grenoble.

Modification des statuts votée à l'unanimité.

Les salons :

Cette année trois salons ont été organisés par des adhérents qui comme chaque année se sont impliqués pour leurs réussites.

*** La Terrasse :**

Peu de monde l'après midi, aussi a-t-il été décidé que les futures bourses d'échanges se termineraient à 16h. Nous avons eu la visite de membre du nouveau conseil municipal .

*** Voreppe Salle de l'Arrosoir :**

Très bien à l'unanimité pour les exposants comme pour les visiteurs .Voreppe se ligue a affecté une table gratuite par adhérents, chaque table supplémentaire a été facturé 5€. Les adhérents n'ayant pu être informés, l'AFI a pris en charge le cout, soit 155€ reversés à la ligue (31x5€).

En ce qui concerne la tombola des adhérents, il a été décidé, afin que tous puissent profiter, que ceux qui ont emporté les lots ne pourront rejouer pendant 1 an.

*** Fauconnière :**

La journée c'est bien passée , a noter l'absence de Jean-Pierre Momaur, dont la santé ne lui a pas permis d'assurer le salon. Mr et Mme ROUET ont assuré l'organisation et nous les en remercions.

Pour 2018 il faudrait prévoir le repas sur l'estrade, ou dehors si le temps le permet.

En remerciement une série de fèves est offerte aux organisateurs.

*** Les fèves :**

L'arrosoir et la brouette ont bien plu aux adhérents. Kirsten a crée et offerte une fève à l'AFI à mettre dans la galette pour que chaque adhérents puisse en avoir une.

*** Site :**

Quelques balbutiements au début, Jacqueline et Luc s'en occupent prioritairement il leur est demandé d'intégrer les statuts.

*** Réunions :**

Les réunions du conseil d'administration sont toujours conviviales.

2 RAPPORT FINANCIER :

Jacqueline va former Dominique à l'informatique pour le compte d'exploitation.

Le nombre d'adhérents, comme chaque année diminue un peu. Pour le site AFI, seul l'hébergement sera à payer. Nous avons acheté un important stock de fèves. Jean Marie Collection fermant son entreprise, avait organisé une vente où l'on pouvait acheter des fèves à

des prix intéressants. Cette achat nous permet de continuer de faire la tombola pour les adhérents.

Nous constatons une baisse dans la vente des fèves.

La plastification des documents pour les expositions a entraîné des frais supplémentaires. Nicole Callet demande pourquoi les frais postaux ont augmenté : plus expéditions de fèves aux adhérents et augmentation des tarifs postaux.

Le bilan financier a été adopté à l'unanimité.

3 COTISATION :

Le conseil d'administration propose la cotisation à 21€ et nous avons 34 adhérents.

Ce montant est soumis au vote, et est adopté à l'unanimité.

4 ELECTIONS

Jacqueline Royaux est réélue Commissaire aux comptes.

Deux candidates sortants Maryse et Dominique.

Nous proposons un vote à main levée . Tous les membres présents sont d'accord pour les réélire.

5 PROJETS

*** Les salons :**

07/01/2018 La salle de l'arrosoir ne nous a pas été affectée, La Ligue l'ayant déjà sollicitée plusieurs fois dans l'année. Une autre salle nous a été attribuée. Nous disposerons de 25 tables de 2.20m. Un coin repas ne pouvant être prévu, chacun déjeunera à sa table.L'attribution de table se fera en fonction des inscriptions.Roger va tous faire pour obtenir la salle de l'arrosoir pour l'an prochain.

Horaire 9h30 à 17h pour le public et 7h30 pour les exposants.

07/04/2018 Fauconnière

02/12/2018 La Terrasse (sous réserve d'acceptation)

Les autres salons :

21/01/2018 St Jean de l'osne

04/02 La Motte Servolex

11/02 St Just- St Rambert

18/03 Eybens

10/06 Calignac

09/09 St Paulet de Caisson (30)

07/10 Ruffey-les Echirey (dijon)

15/10 Vonnas

6 REGLEMENT INTERIEUR AFI COLLEGE

Discussion autour de l'attribution des tables. Les avis sont très partagés proposition de Mme Servais d'affecter gratuitement 3 ml à chacun , le surplus payant. A étudier.

Pour le salon de Voreppe du 07 Janvier 2018 , les exposants verseront chacun 5€ à la lipgue et se partageront les tables. L'AFI versera également un chèque

***Les fèves :**

La série puzzle papillon est à 20€ pour les adhérents et 25€ pour les non adhérents. L'hibiscus est offert.

La séance est levée à 9h30.

